

Derock

Section 1. Identification

Identificateur du produit : Derock

Autre moyen d'identification : Mélange solide

Usage recommandé : Détartrant à panne commerciale

Données relatives au fournisseur :

Javel Bois-Franc

902 Boulevard Baril Ouest

Princeville

Québec, Canada, G6L 3W6

Téléphone : 855-364-2058

info@javelbf.com

http://www.javelbf.com/

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

CANUTEC : (613) 996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification :



Solide comburant, Catégorie 3

Corrosion cutanée, Catégorie 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Toxicité aiguë sur la santé (orale), Catégorie 4

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P220 : Tenir/stocker à l'écart des vêtements et des matières combustibles.

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

P330 : Rincer la bouche.

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378 : En cas d'incendie : Voir Section 5 pour les moyens d'extinctions.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les réglementations régionales.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	CAS	Concentration %
Nitrite de sodium	7632-00-0	30 - 60
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	15 - 40
Métasilicate de sodium	6834-92-0	5 - 10
Carbonate de sodium	497-19-8	5 - 10

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau :

Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Inhalation :

Amener la victime consciente à l'air frais. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Ingestion :

Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Traiter en fonction des symptômes.

Symptômes et effets aigus les plus importants :

Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Aucun effet chronique spécifique et/ou symptôme connu

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :

Ininflammable

Point d'éclair :

N/D

Température d'auto-inflammation :

N/D

Produits de combustion :

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie.

Agents extincteurs appropriés :

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse.

Ne pas utiliser d'agent chimique sec.

Limite inférieure d'explosion :

Non applicable

Limite supérieure d'explosion :

Non applicable

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence : Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhaler le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les poussières. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré entre 5C et 30C.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	DIVS	10 mg/m ³	CNESST
		Valeur plafond	2 mg/m ³	RSST

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Masque anti-poussière jetable.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants tel que le caoutchouc ou le néoprène.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Solide

Couleur : Blanc

Odeur : Inodore

Point de congélation/de fusion : Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Apparence : Solide

Limite inférieure d'explosion : Non applicable

Limite supérieure d'explosion : Non applicable

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : 11.7 (solution aqueuse à 1%)

Viscosité cinématique : Donnée non disponible

Solubilité : Soluble dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau : Donnée non disponible

Tension vapeur : Non applicable

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

COV : Non applicable

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Le produit est instable lorsqu'il est exposé à l'air, il se transforme lentement en nitrate.

Conditions à éviter : Matériaux incompatibles

Matériaux incompatibles : Permanganates, chlorates, sulfites, agents réducteurs. Le contact avec des sels d'ammonium, amines, cyanures et certain métaux fins peut former un mélange explosif à la chaleur. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Composant	CAS	Valeur
Nitrite de sodium	7632-00-0	DL ₅₀ Orale : Souris = 175 mg/kg
		DL ₅₀ Orale : Rat = 157.9 mg/kg
		CL ₅₀ Inhalation : Rat = 5.5 mg/L - 4h

Métasilicate de sodium	6834-92-0	DL ₅₀ Orale : Souris = 770 mg/kg
Carbonate de sodium	497-19-8	DL ₅₀ Orale : Rat = 2800 mg/kg CL ₅₀ Inhalation : Rat = 5750 mg/L - 2h

Corrosion/irritation de la peau :

Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Nitrite de sodium : Provoque une sévère irritation des yeux.

Carbonate de sodium : Provoque une sévère irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

Cancérogénicité :

Non applicable

Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Non applicable

Danger par aspiration :

Non applicable

Voies d'entrées potentielles :

Non applicable

Section 12. Données écologiques

Toxicité :

Composant	CAS	Valeur
Nitrite de sodium	7632-00-0	CL ₅₀ - Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) 0.94 mg/L - 96h CE ₅₀ - Daphnia magna 15.4 mg/L - 48h
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	CL ₅₀ - Gambusia affinis (guppy sauvage) 125 mg/L - 96h
Métasilicate de sodium	6834-92-0	CL ₅₀ - Poissons 2320 mg/L - 96h
Carbonate de sodium	497-19-8	CL ₅₀ - Lepomis macrochirus 300 mg/L - 96h CE ₅₀ - Daphnia magna 265 mg/L - 48h

Persistance et dégradabilité :

Hydroxyde de sodium : Non applicable

Potentiel de bioaccumulation :

Hydroxyde de sodium : Non applicable

Mobilité dans le sol :

Hydroxyde de sodium : Non applicable

Autres effets nocifs :

Nitrite de sodium : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Hydroxyde de sodium : Nocif pour les organismes aquatiques

Section 13. Données sur l'élimination**Méthodes d'élimination :**

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

TMD			
# UN : UN3085	Nom d'expédition : SOLIDE COMBURANT, CORROSIF, N.S.A. (Nitrite de sodium, hydroxide de sodium)		
Classe : 5.1	Groupe d'emballage : III		
Quantité à déclarer :	Quantités limitées : 5 kg	Code quantités exclues :	

DOT			
# UN : UN3085	Nom d'expédition : SOLIDE COMBURANT, CORROSIF, N.S.A. (Nitrite de sodium, hydroxide de sodium)		
Classe : 5.1	Groupe d'emballage : III		
Quantité à déclarer :		Quantités limitées : 5 kg	Code quantités exclues :

IMDG				
# UN : UN3085	Nom d'expédition : SOLIDE COMBURANT, CORROSIF, N.S.A. (Nitrite de sodium, hydroxide de sodium)			
Classe : 5.1	Groupe d'emballage : III		EMS-No :	
Quantité à déclarer :	Quantités limitées : 5 kg		Code quantités exclues :	

IATA			
# UN : UN3085	Nom d'expédition : SOLIDE COMBURANT, CORROSIF, N.S.A. (Nitrite de sodium, hydroxide de sodium)		
Classe : 5.1	Groupe d'emballage : III		
Quantité à déclarer :		Quantités limitées : 5 kg	Code quantités exclues :

Section 15. Informations sur la réglementation**Informations générales sur le produit :**

La classe du produit et de la fiche de données de sécurité ont été élaborées selon les spécifications de la réglementation sur les produits dangereux.

Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine :

2022-11-23

Version :

1.00

Validé par :

Toxyscan inc.

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni le fournisseur, ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.